

démenti du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et je le comprends, puisqu'il en retire beaucoup de publicité favorable. Si je parle ainsi c'est qu'encore samedi dernier, le *Herald* d'Halifax publiait cette manchette fulgurante: «Mac obtient l'assurance frais médicaux...»

Une voix: Vous croyez?

M. MacInnis: «Mac» c'est sans doute le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Lorsqu'il viendra à la Chambre à une autre occasion, j'espère qu'il pourra gagner une autre bataille d'égale importance pour le bien-être des mineurs du Cap-Breton. J'espère que le ministre s'assurera qu'une autre importante promesse ne sera pas violée. Il est inutile, je pense, de fournir plus d'explications au ministre pour lui faire comprendre de quoi je parle. L'article du *Herald* d'Halifax explique ensuite comment «Mac» a remporté la victoire de l'assurance frais médicaux:

● (9.20 p.m.)

Lorsque M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a enfin présenté à la Chambre le projet remanié du régime d'assurance frais médicaux, le seul ministre qui brillait par son absence était M. Sharp, ministre des Finances.

Et je lui rappelle qu'on compte sur lui tout autant que sur le même ministre pour tenir l'autre promesse. L'article continue:

M. Sharp était absent pour une bonne raison. Il était à Montréal afin de prononcer une allocution à un dîner, mais bien des députés libéraux ont pensé qu'il profiterait du voyage pour se remettre de la première véritable défaite de sa carrière politique, même si ses adjoints avaient réussi à faire croire ces jours derniers que les plus récents changements apportés au projet gouvernemental d'assurance frais médicaux constituaient pour lui une grande victoire.

D'aucuns peuvent crier victoire après avoir manqué à la parole donnée, mais je ne peux aucunement comprendre comment une personne raisonnable ou sensée peut estimer que d'avoir manqué à la parole donnée est une victoire. A vous d'en juger, monsieur l'Orateur: chose pareille ne pouvait se produire que de ce côté-là de la Chambre, parmi les libéraux.

Au cours de la lutte intestine à laquelle s'est livrée le cabinet dans une ambiance tendue au sujet du renvoi de la mise en vigueur du programme d'assurance santé du 1^{er} juillet 1967 au 1^{er} juillet 1968, les principaux adversaires étaient Sharp et MacEachen.

Le premier a prétendu que cette mesure était nécessaire, afin d'atténuer l'inflation et d'éviter une hausse sensible des impôts.

Il est intéressant de constater qu'ils se présentent aux congrès libéraux où ils adop-

tent des résolutions que le premier ministre (M. Pearson) qualifie «de simples résolutions adoptées par des partis politiques» et donnent l'impression aux Canadiens que, si la situation s'améliore, le régime d'assurance-santé sera adopté au plus tard le 1^{er} juillet 1968.

N'est-ce pas une situation ridicule, une situation que seuls les libéraux peuvent créer? Notre ministre des Finances déclare qu'on a remis à plus tard l'assurance frais médicaux pour apaiser les rigueurs de l'inflation. Arrive ensuite un congrès libéral et les ministres libéraux vont affirmer devant le peuple canadien: «Si les choses s'améliorent, nous pourrions avoir le régime». Que faut-il améliorer? L'économie du pays, disent-ils. Or, on a retardé le régime d'assurance frais médicaux à cause de la situation économique du pays—afin d'atténuer le danger d'inflation, comme dit le ministre des Finances—pour ralentir l'essor économique. Comment allons-nous améliorer les choses en période de prospérité? Quelles améliorations pourront permettre au ministre des Finances de faire entrer le régime en vigueur au plus tard le 1^{er} juillet 1968? Comment, au nom du ciel, un libéral peut-il concilier ces deux choses diamétralement opposées de par leur nature—d'un côté, le ralentissement de l'essor économique et, de l'autre, l'entrée en vigueur du régime sous réserve d'une amélioration de la situation économique?

Le ministre des Finances a décidé qu'il était nécessaire de freiner la tendance inflationniste. Cependant, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen) ne pouvait pas admettre cette idée. On dit qu'il a exprimé ses opinions en termes clairs et vigoureux. L'article du *Chronicle Herald* poursuit en déclarant que c'était parce que...

...l'assurance frais médicaux ne serait pas appliquée avant le milieu de l'année 1967, et comme quelques provinces seulement seraient prêtes à y participer, la dépense fédérale n'atteindrait pas plus de 40 millions la première année.

Je rappelle aux députés que le ministre des Finances a répondu l'autre jour à la Chambre, sur un ton d'arrogante provocation, qu'il était normal de consacrer la somme énorme de 7 millions à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, mais il n'a rien dit pour appuyer l'assurance frais médicaux, qui coûterait seulement 40 millions la première année.

On pourrait facilement trouver les 40 millions de dollars requis si seulement le gouvernement voulait scruter certains programmes inaugurés cette année. Il y a les 7 millions de dollars de la Commission B et B;